# COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

## GT Freylange & Espace Milan

20 octobre 2025

### Lieu de réunion

Maison de village de Sampont.

### Ordre du jour

- Suivi de l'ODR
- Processus DR
- Présentation des projets
- Consultation
- Suites
- Divers

### Présences

*Membres de la CLDR* : liste en annexe.
*Ville d'Arlon* : Anne LAMESCH, échevine en charge du DR.
*Fondation Rurale de Wallonie* : Alexandra THIRY et Bruno ECHTERBILLE, agents de développement.
*Bureau Impact Sprl* : Delphine FRESING, architecte.

## ACCUEIL

Accueil par l'échevine Anne Lamesch.

## SUIVI DE L'ODR

Rencontre avec la maison des jeunes
Un atelier sera proposé aux jeunes lors d'un stage le 28 octobre.

Le point sur la plateforme

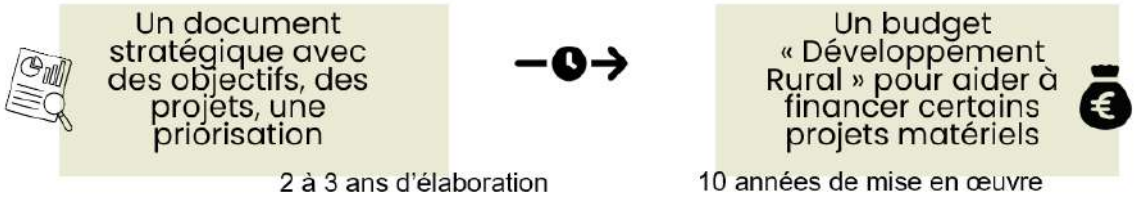
| | |
|---|---|
| 3635 | Visiteurs |
| 610 | Participants (commenter, aimer, …) |
| 292 | Commentaires |

Rappel des dates des prochaines réunions
Les prochaines réunions auront lieu à Waltzing (FP immatérielles) le 19 novembre et à Arlon le 10 décembre (Synthèse de GT).

## PROCESSUS DR

La FRW propose aux membres un rappel sur le fonctionnement du développement rurale et des PCDR.

Il s'agit ici d'un processus divisé en deux phases principales : élaboration et mise en œuvre.




La période de mise en œuvre permet d'activer les différentes fiches-projets qui composent le PCDR. Ces projets sont activés en fonction de l'ordré décidé lors de la priorisation (trois lots). Cependant, chaque année lors du rapport annuel, la CLDR décide d'une programmation triennale qui peut modifier cet ordre si besoin.

Outre le fait d'acter un ordre pour la réalisation des projets, la mise en lot définit également la précision des renseignements nécessaires pour la fiche-projet.

| Lot 1 | Lot 2 | Lot 3 |
|---|---|---|
| Projets à réaliser dans les 3 ans. Fiche projet complète (description, localisation, esquisse, estimation financière, définition des usagers…) | Projets à réaliser entre 3 et 6 ans. Fiche projet simplifiée (description, justification, localisation, définition des usagers…) | Projets à réaliser entre 6 et 10 ans. Fiche projet sommaire (description, justification…) |

Ainsi, si un projet est très fortement demandé mais qu'il manque la localisation, celui ne peut se retrouver en lot 1 par exemple.

Le contenu de chaque fiche-projet évoluera encore lors de la mise en œuvre. En effet, pour chaque activation d'une fiche, une actualisation est demandée.

## PRESENTATION DES PROJETS

Présentation par Delphine FRESING, bureau Impact.
Le powerpoint présenté se trouve en annexe.

### Questions & remarques

Freylange : rénovation de la salle de la petite Bergère

- Quid des abords avec l'utilisation des terrains de pétanque ? A voir avec Mr. Labbé.

Arlon – Bloc Milan

- Quid des extérieurs ? Avec l'aménagement du parc Milan, d'autres espaces extérieurs seront créés : BBQ, terrasse, plaine de jeux, parc canin, chemins de balades…
- Frassem, qui n'a pas de salle de village, pourrait éventuellement être intéressé par ces locaux.
- Comment est envisagé l'usage de la cafétéria ? Pas dans le sens « consommation », mais plutôt un espace mis à disposition des associations (le plus polyvalent possible).
- Comment on s'y rend en mobilité douce ?
    - Trottoir partagé depuis Callemeyn
    - Accès depuis Frassem à pieds ok car il y a des trottoirs
    - Avenue du 10e ligne (en réflexion).

## CONSULTATION

### Méthode

**Principe**

Les fiche-projets sont disponibles sur les tables.
Les animateurs et architectes circulent dans l'espace pour répondre aux éventuelles questions.
Les participants passent de table en table et notent les remarques sur la fiche.
Ce que vous allez écrire est déjà noté → Un petit « +1 » suffit !



**But**

Répondre aux questions et bonifier les propositions des auteurs.

# CONSULTATION

## Comment passer de table en table ?

- Vous avez 40 minutes et vous choisissez comment vous vous organisez : vous pouvez passer voir tous les projets ou rester toute la séance sur un projet…
- Trois principes :
  - ***La « loi des deux pieds »*** *: si, pendant la réunion, des personnes estiment qu'elles n'apprennent rien ou n'apportent rien aux échanges, elles sont libres de faire usage de leurs pieds pour se rendre dans un endroit plus productif ou plus intéressant à leurs yeux.*




  - ***« Les personnes présentes sont les bonnes personnes ».*** *Aucun participant ne doit se sentir inutile, chacun a des choses à apporter.*




  - *Il y a des* ***abeilles*** *(qui passent de projet en projet pour apporter ce qu'ils peuvent) et des* ***papillons*** *(toujours au travail sur une et une seule idée afin de la faire avancer).*




<u>Résultats de la consultation</u>

### Freylange : aménagement du presbytère

- Logement d'urgence/logement Tremplin. Attention, dans l'idée d'un logement, qu'en serait-il par rapport aux nuisances liées aux activités (pétanque, fêtes…) ?
- Peut-être une crèche ?
- Location de salle pour activités sportives ou cours divers (+1).
- Maison de la Nature avec guides nature en connexion avec le bois de Freylange et le parcours Vita.
- La maison médicale est intéressante (avec kiné, docteur…) en journée et en soirée des cours de remise en forme. Mettre à disposition un logement de fonction. → à voir avec le projet du dentiste Parking.

### Freylange : aménagement d'un espace extérieur intergénérationnel dans le jardin du presbytère

- Pas d'objection à l'abattage de quelques arbres dans ce cadre.
- Quid d'une gestion d'un jardin partagé ? Si limité à l'espace convivial avec préau, BBQ et quelques jeux, pas réellement nécessaire. L'éclairage peut être couplé à l'éclaire public avec extension à 00h00.
- Aménagement de jeux en bois ou béton + bancs, tables, ping-pong…
- Une aire de jeux multisports pur enfants de 03 à 15 ans (plaine de jeux à l'école !).
- Jeux enfants : Un toboggan qui relie le jardin du presbytère avec l'espace pétanque ? + quelques jeux en haut et quelques jeux en bas.

### Freylange : Rénovation de la salle de la petite Bergère

- Le projet répond aux attendes (+4) : il manque d'une infrastructure pour inciter les villageois à se réunion (+ autres villages).
- Attention, un problème de stabilité a été détecté. Les Œuvres paroissiales ont fait venir un architecte qui a fait fermer le bâtiment en raison de son état. La Commune demande le rapport en question.
- Salle de projection (+1).

- Espace de cours de sport
- Attention, qui gère la location et la disponibilité des salles, le financement ? (+1).

### Arlon : Espace Milan

- + site internet dédié avec agenda et possibilité de réservation (+1).
- Cafétaria ouverte en permanence ? En été, en rapport avec les activités extérieurs et intérieurs.
- Améliorer les accès vélo (+1).
- Accès difficile en mobilité douce pour les habitants situés au nord de la N82 et à l'ouest de la N4 (+2).
- Fermer les locaux avec portes coulissantes (c'est très froid en hiver).
- Informer les écoles de l'accessibilité des locaux pour réunions ou autres.
- Une attention particulière pour ajouter des places de parking.

## SUITES

- **19 novembre** : prochain groupe de travail consacré aux fiches-projets immatérielles – Ecole de Waltzing, 20h.

- Clôture et remerciement par Anne Lamesch.

Présents *(13)*

| NOM | Prénom |
|---|---|
| **DUMONT** | Caroline |
| **FRESING** | Nicole |
| **HAAS** | Michel |
| **HEYNEN** | Béatrice |
| **HOLTER** | Joëlle |
| **JUNGEN** | Rudy |
| **LAMESCH** | Anne |
| **MAUS** | Elise |
| **NIEDERPRUM** | Eric |
| **SCHRONDWEILER** | Wendy |
| **SOQUAY** | Bernard |
| **THINES** | Céline |
| **TIBESAR** | Christophe |

Excusés (19)

| NOM | Prénom |
|---|---|
| **BOUNIOL** | Jean-Paul |
| **ENGEL** | Pierre-Jean |
| **FRANZ** | Fabienne |
| **GIRS** | Jérôme |
| **GRETRY** | Mathieu |
| **HOTTIAUX** | Laurence |
| **LAMBILOTTE** | Benoit |
| **LEEMAN** | Justine |
| **MARTIN** | Jean-François |
| **MEDINGER** | Georges |
| **NEPPER** | Rita |
| **NEPPER** | Jean-Luc |
| **QUISQUATER** | Valentin |
| **SAINLEZ** | Matthieu |
| **SCHWANDER** | Séverine |
| **SIGARD** | Benjamin |
| **SLEGTEN** | Damien |
| **TIMMERMANS** | René |
| **TURBANG** | Amalia |

impact
améliorons notre cadre de vie

# PCDR Arlon : Partie 5

## Fiches-projets : Centre du village de Freylange et Bloc Milan

# Points abordés

A. **Freylange**

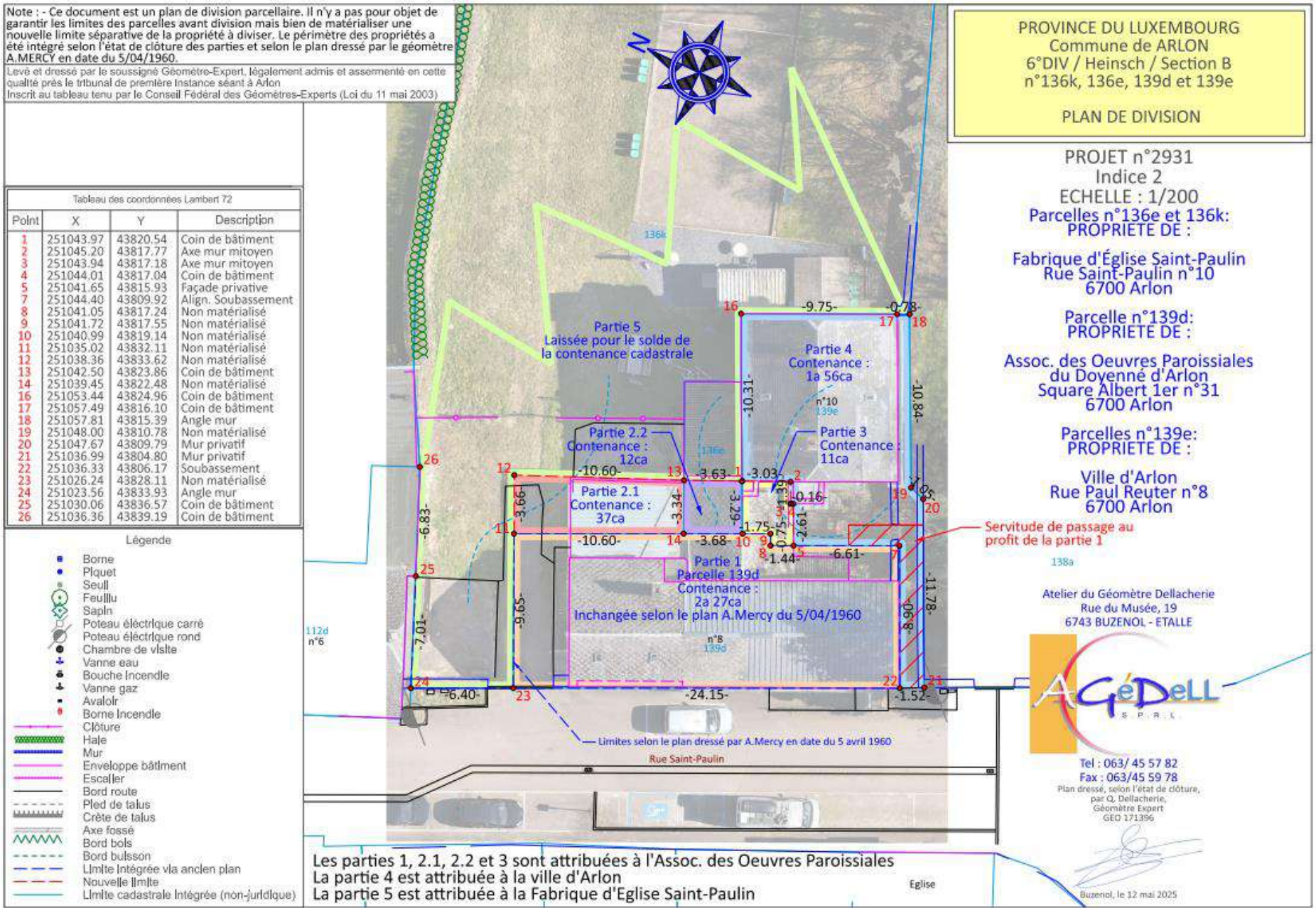
B. **Bloc Milan à Arlon**

# A. Freylange

- Rénovation de la salle « La petite Bergère »
- Rénovation du Presbytère
- Aménagement des abords autour de ces deux bâtiments



# A. Freylange


Note : - Ce document est un plan de division parcellaire. Il n'y a pas pour objet de garantir les limites des parcelles avant division mais bien de matérialiser une nouvelle limite séparative de la propriété à diviser. Le périmètre des propriétés a été intégré selon l'état de clôture des parties et selon le plan dressé par le géomètre A.MERCY en date du 5/04/1960.
Levé et dressé par le soussigné Géomètre-Expert, légalement admis et assermenté en cette qualité près le tribunal de première instance séant à Arlon
Inscrit au tableau tenu par le Conseil Fédéral des Géomètres-Experts (Loi du 11 mai 2003)
PROVINCE DU LUXEMBOURG
Commune de ARLON
6°DIV / Heinsch / Section B
n°136k, 136e, 139d et 139e
PLAN DE DIVISION
PROJET n°2931
Indice 2
ECHELLE : 1/200
Parcelles n°136e et 136k:
PROPRIETE DE :
Fabrique d'Église Saint-Paulin
Rue Saint-Paulin n°10
6700 Arlon
Parcelle n°139d:
PROPRIETE DE :
Assoc. des Oeuvres Paroissiales
du Doyenné d'Arlon
Square Albert 1er n°31
6700 Arlon
Parcelles n°139e:
PROPRIETE DE :
Ville d'Arlon
Rue Paul Reuter n°8
6700 Arlon
Tableau des coordonnées Lambert 72
Point X Y Description
1 251043.97 43820.54 Coin de bâtiment
2 251045.20 43817.77 Axe mur mitoyen
3 251043.94 43817.18 Axe mur mitoyen
4 251044.01 43817.04 Coin de bâtiment
5 251041.65 43815.93 Façade privative
7 251044.40 43809.92 Align. Soubassement
8 251041.05 43817.24 Non matérialisé
9 251041.72 43817.55 Non matérialisé
10 251040.99 43819.14 Non matérialisé
11 251035.02 43832.11 Non matérialisé
12 251038.36 43833.62 Non matérialisé
13 251042.50 43823.86 Coin de bâtiment
14 251039.45 43822.48 Non matérialisé
16 251053.44 43824.96 Coin de bâtiment
17 251057.49 43816.10 Coin de bâtiment
18 251057.81 43815.39 Angle mur
19 251048.00 43810.78 Non matérialisé
20 251047.67 43809.79 Mur privatif
21 251036.99 43804.80 Mur privatif
22 251036.33 43806.17 Soubassement
23 251026.24 43828.11 Non matérialisé
24 251023.56 43833.93 Angle mur
25 251030.06 43836.57 Coin de bâtiment
26 251036.36 43839.19 Coin de bâtiment
Légende
Borne
Piquet
Seuil
Feuillu
Sapin
Poteau électrique carré
Poteau électrique rond
Chambre de visite
Vanne eau
Bouche incendie
Vanne gaz
Avaloir
Borne incendie
Clôture
Haie
Mur
Enveloppe bâtiment
Escalier
Bord route
Pied de talus
Crête de talus
Axe fossé
Bord bois
Bord buisson
Limite intégrée via ancien plan
Nouvelle limite
Limite cadastrale intégrée (non-juridique)
Partie 5
Laissée pour le solde de la contenance cadastrale
Partie 4
Contenance :
1a 56ca
Partie 2.2
Contenance :
12ca
Partie 3
Contenance :
11ca
Partie 2.1
Contenance :
37ca
Partie 1
Parcelle 139d
Contenance :
2a 27ca
Inchangée selon le plan A.Mercy du 5/04/1960
Servitude de passage au profit de la partie 1
Limites selon le plan dressé par A.Mercy en date du 5 avril 1960
Rue Saint-Paulin
Les parties 1, 2.1, 2.2 et 3 sont attribuées à l'Assoc. des Oeuvres Paroissiales
La partie 4 est attribuée à la ville d'Arlon
La partie 5 est attribuée à la Fabrique d'Eglise Saint-Paulin
Eglise
Atelier du Géomètre Dellacherie
Rue du Musée, 19
6743 BUZENOL - ETALLE
Tel : 063/ 45 57 82
Fax : 063/45 59 78
Plan dressé, selon l'état de clôture, par Q. Dellacherie, Géomètre Expert GEO 171396
Buzenol, le 12 mai 2025

# A. Freylange

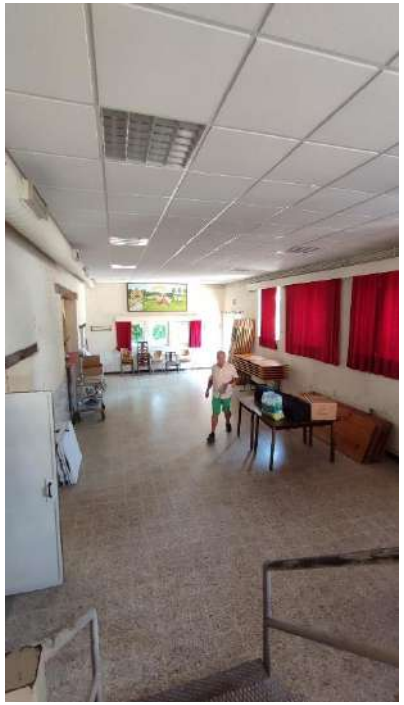












# A. Freylange

- Rénovation de la salle « La petite Bergère »:
  - Transformations importantes :
    - Remise aux normes des techniques spéciales: chauffage, ventilation, électricité, sanitaires, cuisine professionnelle
    - Proposition de démolir toutes les annexes situées entre le volume de la salle et le volume du Presbytère
    - Proposition de réaliser un nouveau plancher en béton sur la plus grande partie de la salle pour n'avoir qu'un seul niveau avec accès et sortie sur le niveau haut de la salle; les abords de la salle se retrouveraient en partie haute.







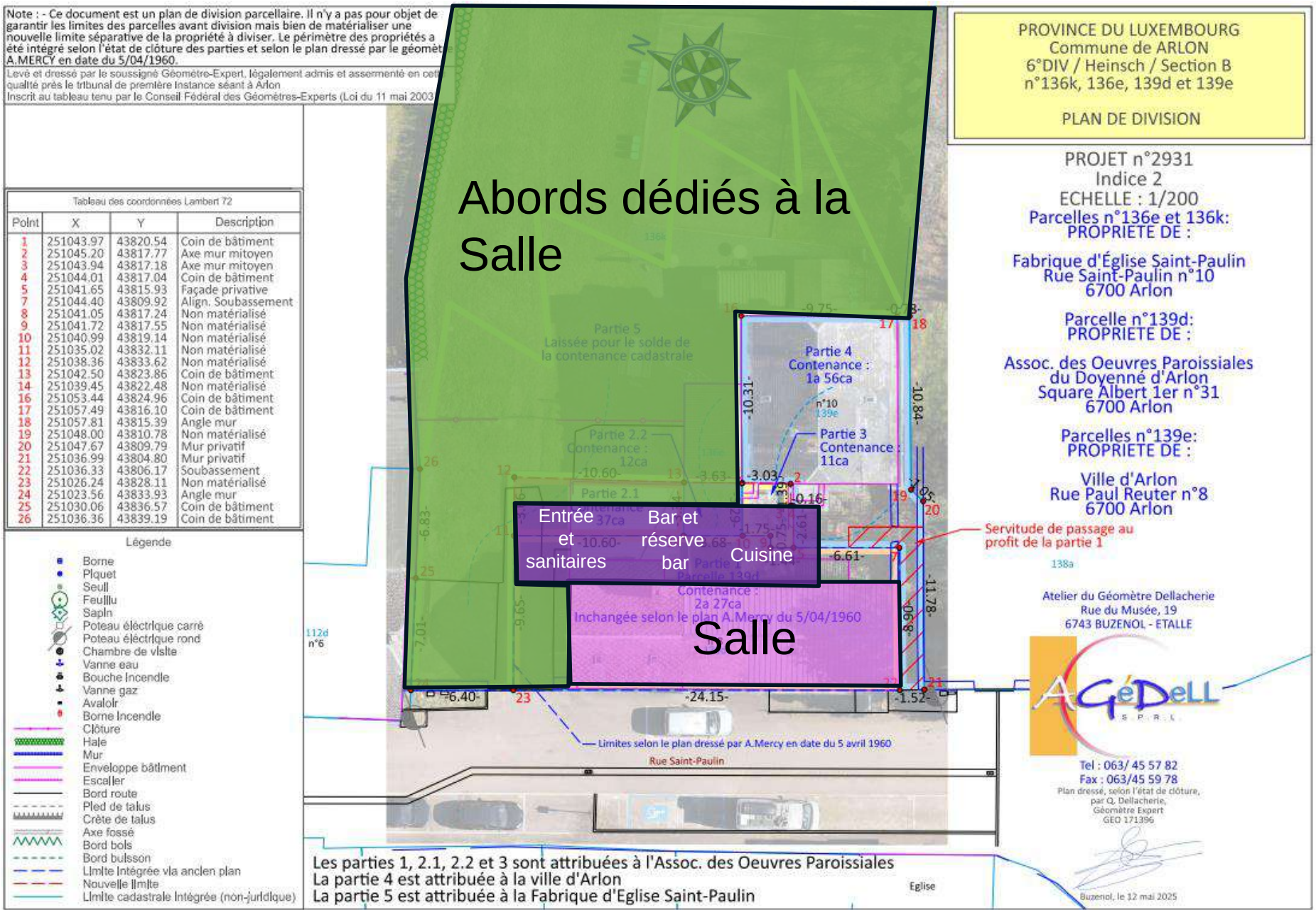
# A. Freylange

- Rénovation de la salle « La petite Bergère »:
  - Proposition de réaliser la salle sur la partie haute en créant une nouvelle annexe regroupant :
    - Entrée et sanitaires
    - Bar et réserve bar
    - Cuisine pro





# A. Freylange


Note : - Ce document est un plan de division parcellaire. Il n'y a pas pour objet de garantir les limites des parcelles avant division mais bien de matérialiser une nouvelle limite séparative de la propriété à diviser. Le périmètre des propriétés a été intégré selon l'état de clôture des parties et selon le plan dressé par le géomèt A.MERCY en date du 5/04/1960.
Levé et dressé par le soussigné Géomètre-Expert, légalement admis et assermenté en cett qualité près le tribunal de première instance séant à Arlon
Inscrit au tableau tenu par le Conseil Fédéral des Géomètres-Experts (Loi du 11 mai 2003
Tableau des coordonnées Lambert 72
Point X Y Description
1 251043.97 43820.54 Coin de bâtiment
2 251045.20 43817.77 Axe mur mitoyen
3 251043.94 43817.18 Axe mur mitoyen
4 251044.01 43817.04 Coin de bâtiment
5 251041.65 43815.93 Façade privative
7 251044.40 43809.92 Align. Soubassement
8 251041.05 43817.24 Non matérialisé
9 251041.72 43817.55 Non matérialisé
10 251040.99 43819.14 Non matérialisé
11 251035.02 43832.11 Non matérialisé
12 251038.36 43833.62 Non matérialisé
13 251042.50 43823.86 Coin de bâtiment
14 251039.45 43822.48 Non matérialisé
16 251053.44 43824.96 Coin de bâtiment
17 251057.49 43816.10 Coin de bâtiment
18 251057.81 43815.39 Angle mur
19 251048.00 43810.78 Non matérialisé
20 251047.67 43809.79 Mur privatif
21 251036.99 43804.80 Mur privatif
22 251036.33 43806.17 Soubassement
23 251026.24 43828.11 Non matérialisé
24 251023.56 43833.93 Angle mur
25 251030.06 43836.57 Coin de bâtiment
26 251036.36 43839.19 Coin de bâtiment
Légende
Borne
Piquet
Seuil
Feuillu
Sapin
Poteau électrique carré
Poteau électrique rond
Chambre de visite
Vanne eau
Bouche incendie
Vanne gaz
Avaloir
Borne incendie
Clôture
Haie
Mur
Enveloppe bâtiment
Escalier
Bord route
Pied de talus
Crête de talus
Axe fossé
Bord bois
Bord buisson
Limite intégrée via ancien plan
Nouvelle limite
Limite cadastrale intégrée (non-juridique)
Abords dédiés à la Salle
Partie 5
Laissée pour le solde de la contenance cadastrale
Partie 4
Contenance :
1a 56ca
n°10
139e
Partie 3
Contenance :
11ca
Partie 2.2
Contenance :
12ca
Partie 2.1
Entrée et sanitaires
Bar et réserve bar
Cuisine
Salle
Parcelle 139d
Contenance :
2a 27ca
Inchangée selon le plan A.Mercy du 5/04/1960
Servitude de passage au profit de la partie 1
Limites selon le plan dressé par A.Mercy en date du 5 avril 1960
Rue Saint-Paulin
Les parties 1, 2.1, 2.2 et 3 sont attribuées à l'Assoc. des Oeuvres Paroissiales
La partie 4 est attribuée à la ville d'Arlon
La partie 5 est attribuée à la Fabrique d'Eglise Saint-Paulin
Eglise
PROVINCE DU LUXEMBOURG
Commune de ARLON
6°DIV / Heinsch / Section B
n°136k, 136e, 139d et 139e
PLAN DE DIVISION
PROJET n°2931
Indice 2
ECHELLE : 1/200
Parcelles n°136e et 136k:
PROPRIETE DE :
Fabrique d'Église Saint-Paulin
Rue Saint-Paulin n°10
6700 Arlon
Parcelle n°139d:
PROPRIETE DE :
Assoc. des Oeuvres Paroissiales
du Doyenné d'Arlon
Square Albert 1er n°31
6700 Arlon
Parcelles n°139e:
PROPRIETE DE :
Ville d'Arlon
Rue Paul Reuter n°8
6700 Arlon
Atelier du Géomètre Dellacherie
Rue du Musée, 19
6743 BUZENOL - ETALLE
Tel : 063/ 45 57 82
Fax : 063/45 59 78
Plan dressé, selon l'état de clôture, par Q. Dellacherie, Géomètre Expert GEO 171396
Buzenol, le 12 mai 2025

# A. Freylange











# A. Freylange











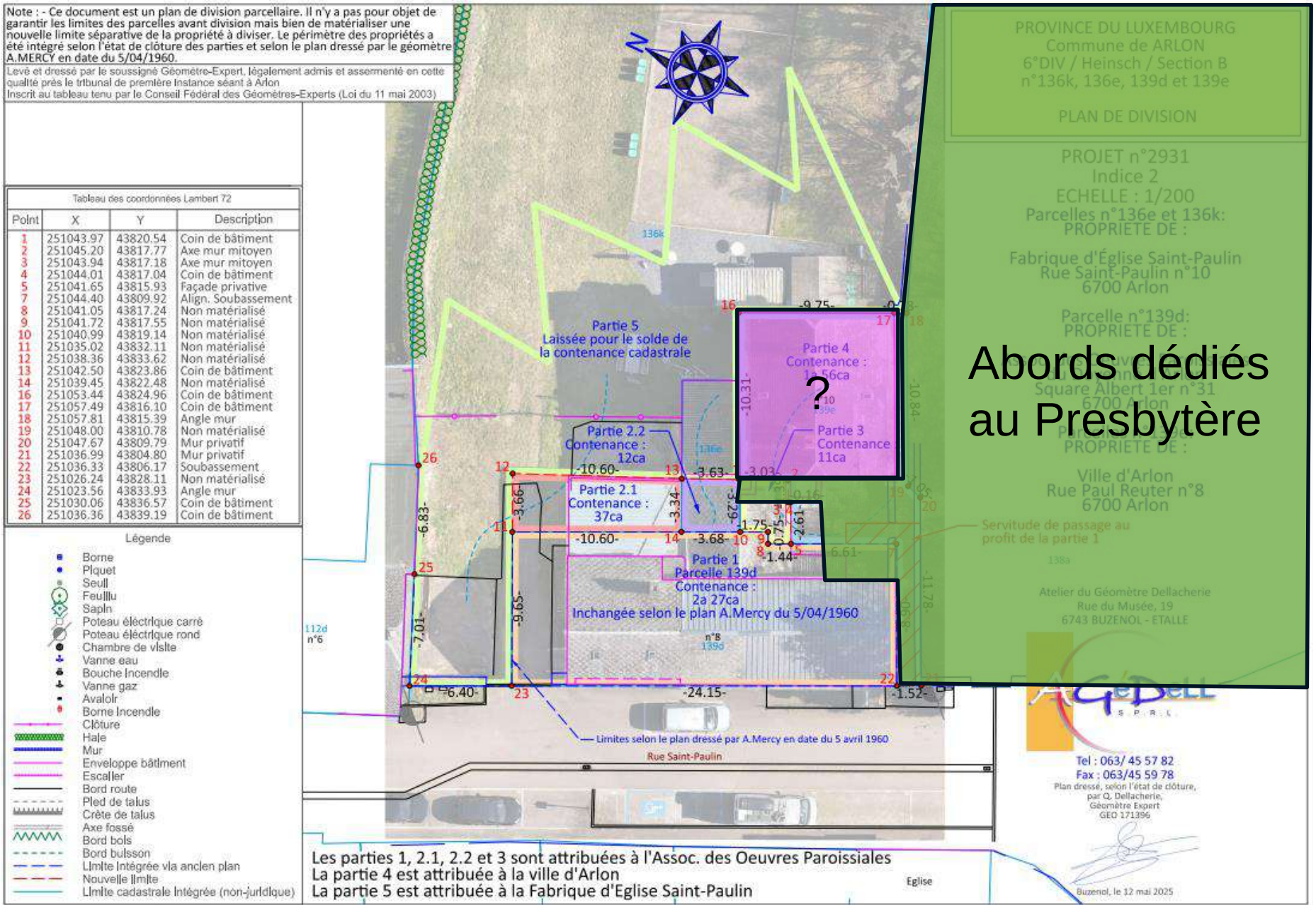
# A. Freylange

- Rénovation du Presbytère :
  - Quelle fonction?
    - Logement d'urgence ? Logement tremplin ?
    - Maison médicale ?
    - Espaces polyvalents ?
  - Propositions :
    - Démolir les annexes pour retrouver le volume principal ;
    - Conserver l'entrée en façade gauche ;
    - Réaliser des transformations importantes (nouveaux planchers, mise aux normes des techniques spéciales…)





# A. Freylange




Abords dédiés au Presbytère

# A. Freylange

- Aménagement des abords autour de ces deux bâtiments




**Besoins** identifiés par la plateforme :

Jardin du presbytère → aménagement **d'un espace vert partagé** dans lequel on pourra retrouver :

**Espace bbq** couvert par un **préau** + tables et chaises

/!\ bcp d'arbres au sein du jardin actuel – selon la taille du préau envisagé risque un abatage d'un ou plusieurs arbres – **ok avec cette idée ?**

Point info / **départ promenades cyclo-piétonne** de la région

**Jardin partagé** – espace dédié à la cultivation collective en bacs ? **Gestion importante**

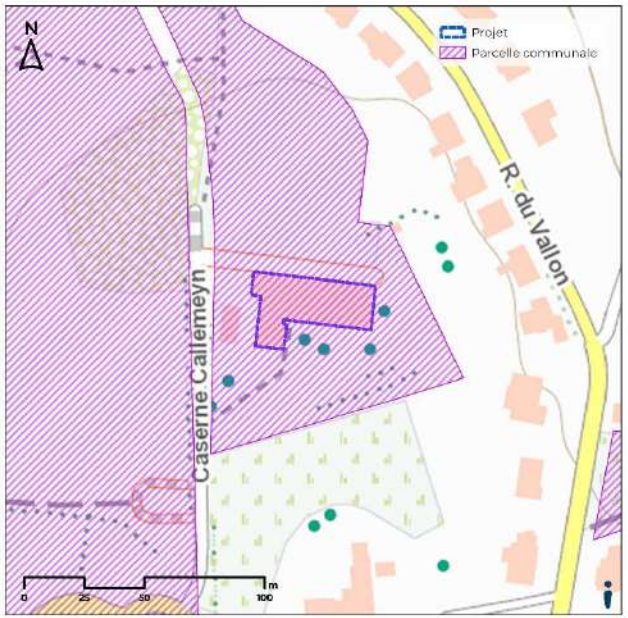
Envisagé une **connexion** entre l'esp. Pétanque et l'esp jardin

→ Validation **des besoins** identifiés par la plateforme ? Remarques éventuelles sur ces besoins ?

→ **Autres besoins** identifiés ?

# B. Bloc Milan

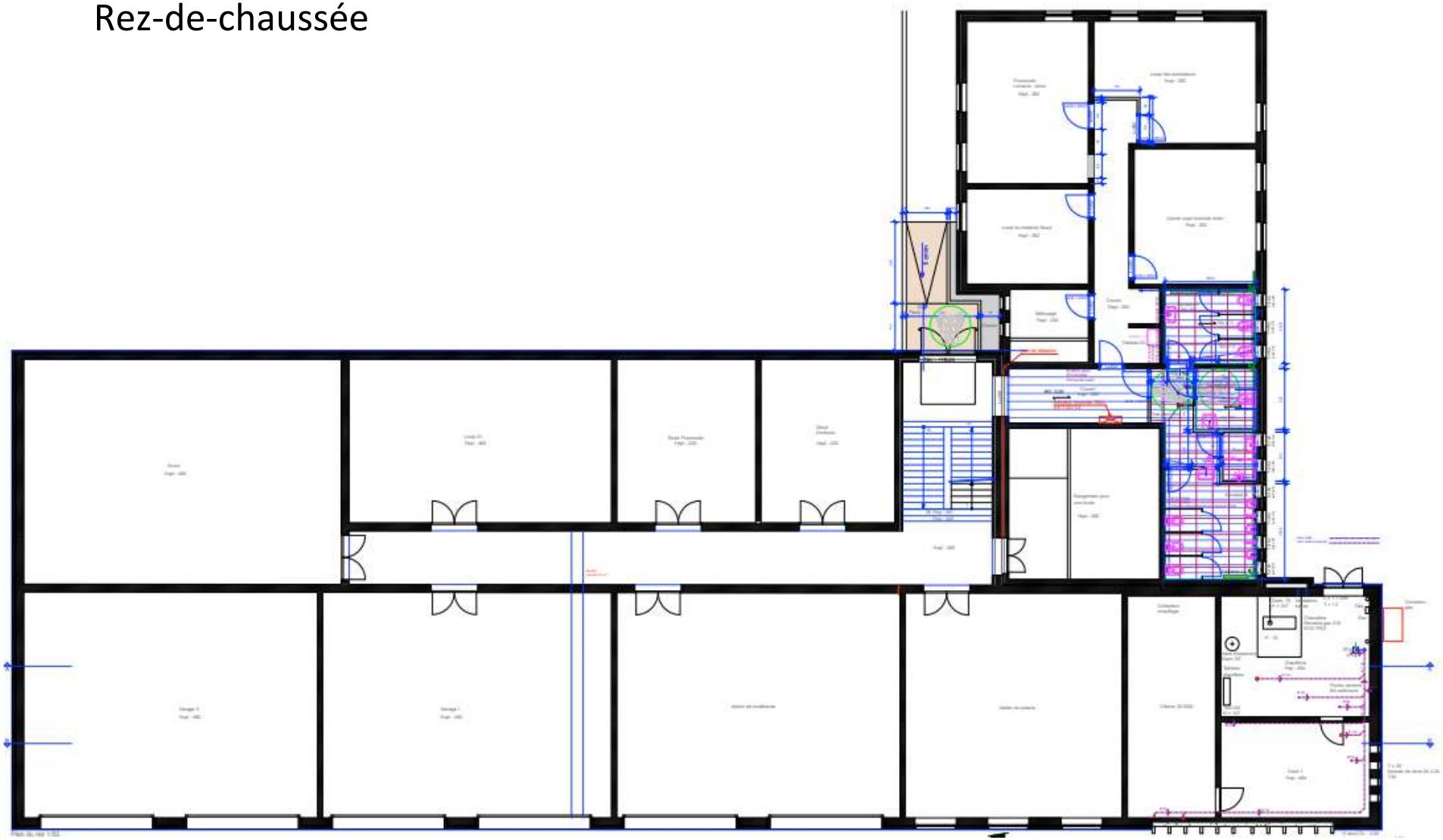
## Situation et propriétés communales






# B. Bloc Milan

## Rez-de-chaussée



# B. Bloc Milan



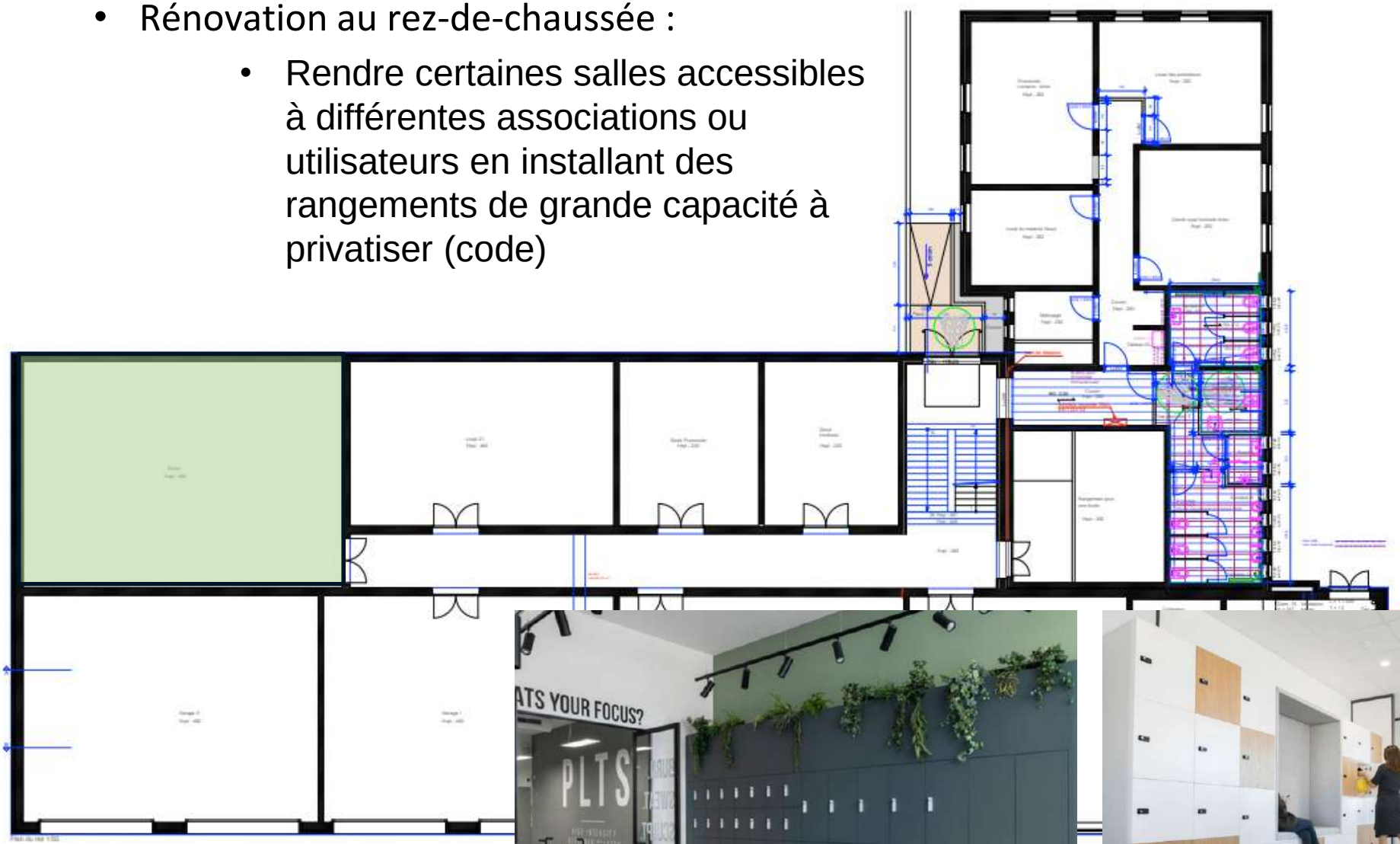






# B. Bloc Milan

- Rénovation au rez-de-chaussée :
    - Rendre certaines salles accessibles à différentes associations ou utilisateurs en installant des rangements de grande capacité à privatiser (code)



# B. Bloc Milan









# B. Bloc Milan

- Rénovation au rez-de-chaussée :
  - Cafétéria, petite restauration en relation avec l'activité du parc Milan
  - Bar, réserve bar, cafétéria, terrasse aménagée, remplacement des portes de garage par des ensembles vitrés.

